



Liste des tarifs bpost banque en vigueur au 01.01.2022

# Liste des tarifs

Applicable aux personnes physiques pour usage privé (pour les consommateurs)

# 1. Compte à vue

	b.comfort	b.compact	b.young 11-17 ans	b.young 18-24 ans	Compte Postcheque
<b>1.1 Les différentes formules</b>					
<b>Prix</b>	4,50 EUR <sup>1</sup> Mensuellement	1,50 EUR <sup>18</sup>  0,00 EUR (Si l'une des conditions suivantes est remplie)*	0,00 EUR	0,00 EUR	28,00 EUR <sup>2</sup> Annuellement  14,00 EUR <sup>3</sup> à partir de 60 ans et avec domiciliation de pension de minimum 500 EUR par mois en moyenne
<b>Décompte</b>	Mensuellement	Mensuellement	—	—	Annuellement
<b>1 compte à vue (compte de référence) Tenue de compte :</b>	✓	✓	✓	✓	✓
<b>Opérations électroniques en EUR dans la zone SEPA<sup>5</sup></b>					
• Retraits d'espèces aux ATM du réseau bpost en Belgique	✓	✓	✓	✓	Si carte de débit
• Retraits d'espèces à d'autres ATM que ceux du réseau de bpost en Belgique	✓	0,50 EUR <sup>6</sup>	✓	✓	0,50 EUR <sup>6</sup> si carte de débit
• Paiements avec carte de débit	✓	✓	✓	✓	Si carte de débit
• Virements en EUR via PCbanking ou MOBILEbanking	✓	✓	✓	✓	Compris si abonnement ajouté
• Virements en EUR via SELFbanking	✓	✓	✓	✓	Si carte de débit
• Domiciliations européennes (SEPA <sup>5</sup> ), ordres permanents	✓	✓	✓	✓	✓
• Virements instantanés par un canal compatible aux opérations bancaires en ligne <sup>13</sup>	✓	1,00 EUR <sup>6</sup>	✓	✓	1,00 EUR <sup>6</sup>

\* La contribution mensuelle du b.compact est ramenée à 0 EUR si une des conditions suivantes est satisfaite :

- le total des mouvements créditeurs sur le compte à vue au cours des deux derniers mois est de minimum 500 euros.
- le titulaire du compte est également titulaire d'un prêt à tempérament ou d'un crédit hypothécaire en cours chez bpost banque. Si le compte à vue présente deux titulaires, le crédit doit être conclu par les deux titulaires conjointement.
- le titulaire du compte a investi dans un produit d'épargne ou d'investissement commercialisé par bpost banque (les comptes d'épargne n'entrent pas en ligne de compte). Si le compte à vue présente deux titulaires, l'investissement doit être souscrit par les deux titulaires conjointement ;
- le titulaire du compte a ouvert un compte-titres auprès de bpost banque sur lequel sont repris des produits d'investissement. Si le compte à vue présente deux titulaires, le compte-titres doit être ouvert au nom des deux titulaires.

La contribution mensuelle est débitée en compte le dernier jour bancaire ouvrable du mois concerné. Si, à ce moment, il est satisfait à l'une des conditions précitées, la réduction est prise en compte. S'il n'est pas(plus) satisfait à l'une des conditions précitées, le tarif de base est pris en compte.

	b.comfort	b.compact	b.young 11-17 ans	b.young 18-24 ans	Compte Postcheque
<b>Opérations manuelles (de débit) en EUR dans la zone SEPA<sup>5</sup> : retraits d'espèces en EUR<sup>7</sup>, virements papier et autres opérations aux guichets de bpost en Belgique</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'opérations manuelles compris</li> <li>• Opérations manuelles supplémentaires</li> </ul>	illimité —	0 2,00 EUR <sup>6</sup>	illimité —	illimité —	24 unités <sup>10</sup> 1,50 EUR <sup>8</sup>
<b>Fourniture d'une carte de débit avec service (y compris fonction de retrait et de paiement)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes comprises dans le paquet</li> <li>• Réédition d'une carte (perte, vol)</li> <li>• Réédition du code secret</li> </ul>	1 carte par intervenant sur le compte compris dans le paquet compris dans le paquet	1 carte 8,00 EUR <sup>6</sup> 2,50 EUR <sup>6</sup>	1 carte jeune compris dans le paquet compris dans le paquet	1 carte par intervenant sur le compte (max. 2 cartes) compris dans le paquet compris dans le paquet	Disponible pour 1,25 EUR <sup>6</sup> /mois 8,00 EUR <sup>6</sup> 2,50 EUR <sup>6</sup>
<b>Opérations à distance<sup>17</sup></b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Abonnement PCbanking et/ou MOBILEbanking avec service (y compris fonction de paiement)</li> </ul>	✓	✓	✓	✓	Disponible pour 8 EUR <sup>6</sup> /an
<b>Taux créditeur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux créditeur standard (voir § 1.3. pour des informations supplémentaires)</li> </ul>	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
<b>Non comprise dans les paquets :</b>					
<b>Assurance solde<sup>11</sup> (Assurance-compte)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime annuelle</li> </ul>	0,00 EUR	4,25 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR	4,25 EUR
<b>Prefundis</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Redevance par demande</li> </ul>	2,40 EUR	4,80 EUR	pas disponible	2,40 EUR	4,80 EUR
<b>Fourniture d'une carte de crédit: Mastercard Classic (deferred debit) avec service (y compris fonction de retrait et de paiement)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime mensuelle</li> </ul>	0,00 EUR	2,00 EUR <sup>6</sup>	pas disponible	0,00 EUR	2,00 EUR <sup>6</sup>

Prix et/ou info

## 1.2 Opérations en EUR (hors paquet de base - prix par opération)

### Opérations manuelles (de débit) en EUR dans la zone SEPA<sup>5</sup> : retraits d'espèces en EUR<sup>7</sup>, virements papier en EUR et autres opérations aux guichets de bpost en Belgique (hors paquet de base – coût par opération)

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| • Retraits d'espèces ou virement papier, compte Post-cheque | 1,50 EUR <sup>6</sup> |
| • Retraits d'espèces ou virement papier, compte b.compact   | 2,00 EUR <sup>6</sup> |
| • Virements collectifs papier, par remise                   | 4,00 EUR <sup>6</sup> |

### Opérations par chèque

- |                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| • Chèque émis                     | 0,70 EUR <sup>6</sup> |
| • Émission d'un chèque bancaire   | 7,50 EUR <sup>6</sup> |
| • Émission d'un chèque circulaire | 2,50 EUR <sup>6</sup> |

### Opérations électroniques en EUR dans la zone SEPA<sup>5</sup>

- |   |   |
|---|---|
| • Retraits d'espèces aux ATM du réseau de bpost en Belgique avec carte de débit                 | Compris si carte bancaire                         |
| • Retraits d'espèces à d'autres ATM que ceux du réseau de bpost en Belgique avec carte de débit | En fonction de la formule choisie                 |
| • Paiements avec carte de débit   | Compris si carte bancaire                         |
| • Virements en EUR (SEPA <sup>5</sup> ) exécutés via PCbanking, MOBILEbanking ou PHONEbanking   | Compris si abonnement                             |
| • Virements en EUR (SEPA <sup>5</sup> ) exécutés via SELFBanking                                | Compris si carte bancaire                         |
| • Domiciliations européennes (SEPA <sup>5</sup> ) et ordres permanents                          | Compris   |
| • Virements instantanés en EUR <sup>13</sup>  | 1,00 EUR <sup>6</sup> si pas compris dans le pack |

Prix et/ou info

## Opérations avec carte de crédit en EUR dans la zone SEPA<sup>5</sup>

- |   |          |
|---|----------|
| • Retraits d'espèces avec la carte Mastercard Classic                 | 5,50 EUR |
| • Retraits d'espèces avec la carte Mastercard Revolving <sup>12</sup> | 6,50 EUR |

## 1.3 Taux créditeur

Standard:	0,00%
Périodicité	Annuelle (taux calculé mensuellement sur solde positif minimal permanent du compte)

## 1.4 Taux débiteur

Dépassement non autorisé	11,55%
--------------------------	--------

## 1.5 Date de valeur

Virements en cas de débit	Date d'exécution
Domiciliations	Date d'exécution
Paiements par carte	Date d'exécution
Retraits et virements	Date d'exécution
Virements en cas de crédit	Jour de la réception des fonds chez bpost banque
Dépôt d'un chèque au guichet de bpost	Jour bancaire ouvrable <sup>9</sup> de dépôt + 2 jours calendrier

## 1.6 Cartes

### Fourniture d'une carte de débit avec service (y compris fonction de retrait et de paiement)

	Prix et/ou info
• Cotisation mensuelle	En fonction de la formule choisie
• Acquisition d'une carte sup., cotisation mensuelle	1,25 EUR <sup>6</sup> /mois
• Réédition d'une carte, si non compris dans le paquet	8,00 EUR <sup>6</sup>
• Réédition du code secret, si non compris dans le paquet	2,50 EUR <sup>6</sup>

### Fourniture d'une carte de crédit : Mastercard Classic (deferred debit)

• Cotisation mensuelle carte principale	
• lié au compte b.comfort ou b.young	0,00 EUR
• lié au compte b.compact ou Compte Postcheque	2,00 EUR
• Carte supplémentaire	
• lié au compte b.comfort ou b.young	1,00 EUR
• lié au compte b.compact ou Compte Postcheque	2,00 EUR
• Paiements avec la carte	Compris
• Remplacement de la carte pour une raison imputable à l'utilisateur	
• lié au compte b.comfort ou b.young	compris
• lié au compte b.compact ou Compte Postcheque	8,00 EUR
• Réédition du code secret	
• lié au compte b.comfort ou b.young	compris
• lié au compte b.compact ou Compte Postcheque	2,50 EUR
• Limites de dépenses	1.250 EUR

### Fourniture d'une carte de crédit : Mastercard<sup>12</sup> (revolving)

• Cotisation annuelle carte principale Mastercard	17,50 EUR
• Carte supplémentaire Mastercard	4,00 EUR
• Remplacement de la carte pour une raison imputable à l'utilisateur	4,00 EUR
• Réédition du code secret	2,00 EUR
• Limites de dépenses	Min. 1.250 EUR – max. 5.000 EUR
• Taux d'intérêt et conditions d'ouverture de crédit liées à la carte	Voir §11.3

### Accesscard avec service

• Cotisation mensuelle première carte	0,00 EUR
• Cotisation mensuelle par carte à partir de la 2 <sup>e</sup> carte	1,25 EUR <sup>6</sup>
• Réédition d'une carte	8,00 EUR <sup>6</sup>
• Réédition du code secret	2,50 EUR <sup>6</sup>

## 1.7 Assurance solde<sup>11</sup> (Assurance-compte)

• Cotisation annuelle standard	4,25 EUR
• Cotisation annuelle si b.comfort ou b.young	0,00 EUR

## 1.8 Crédit Profundis

• Profundis lié au compte b.comfort ou b.young (18+)	2,40 EUR / demande
• Profundis lié au compte b.compact ou Compte Postcheque	4,80 EUR / demande

## 2. Comptes d'épargne réglementés

	Compte d'Épargne	Compte d'Épargne Cocoon	Compte d'Épargne Fidélité	Compte d'Épargne Ritmo	Compte d'Épargne en ligne
<b>2.1 Frais de gestion</b>					
Fermeture					
Ouverture	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
Redevance annuelle					
<b>2.2 Taux créditeur (exprimé sur base annuelle)</b>					
Taux de base (Le taux de base n'est pas garanti pendant toute l'année, mais est calculé pro rata en fonction des changements de taux de base éventuels)	0,01 %	0,40 %	0,01 %	0,01 %	0,01 %
Prime de fidélité (Le taux de la prime de fidélité est celui en vigueur à la date du début de la période de fidélité. Il est garanti pour toute la période de fidélité en cours)	0,10 %	0,15 %	0,10 %	0,10 %	0,10 %
Versement des taux de bases acquis	Début de l'année suivante (valeur 01/01)				
Versement des primes de fidélités acquises	01/01 ; 01/04 ; 01/07; 01/10				
<b>2.3 Limites de versement</b>					
Maximum	Illimité	Max. 500 EUR / mois	Illimité	Max. 500 EUR / mois	Illimité
Minimum	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR	0,00 EUR
<b>2.4 Date de valeur (exprimée sur base annuelle)</b>					
Taux de base					
• Versement en espèces	Date d'opération + 1 jour calendrier				
• Chèque déposé au guichet du bureau de bpost	Jour de dépôt + 2 jours calendrier				
• Retraits d'espèces	Date d'opération				

	Compte d'Épargne	Compte d'Épargne en ligne	Compte d'Épargne Fidélité	Compte d'Épargne Ritmo	Compte d'Épargne Cocoon
Prime de fidélité					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Versement en espèces</li> <li>• Chèque déposé au guichet du bureau de bpost</li> <li>• Retraits d'espèces</li> </ul>					
			Date opération + 1 jour calendrier		
			Date dépôt + 2 jours calendrier		
			Date opération		
<b>2.5 Assurance solde<sup>11</sup> (Assurance-compte - facultatif)</b>					
Prime annuelle	4,25 EUR	4,25 EUR	4,25 EUR	4,25 EUR	4,25 EUR

**A. Taux créditeur**

Le taux créditeur du dépôt d'épargne, ouvert dans le cadre d'un service garantie locative, n'est octroyé qu'au moment de la constitution du montant total de la garantie

**B. Modalités de base en matière de prime de fidélité**

- Période de détention minimale pour l'acquisition de la prime de fidélité :  
Pour l'acquisition de la prime de fidélité, le montant doit rester 12 mois complets consécutifs en dépôt. Un montant pour lequel la prime de fidélité est acquise est remplacé automatiquement pour une nouvelle période de fidélité de 12 mois.
- Il est possible de transférer jusqu'à trois fois par an des montants d'au minimum 500 euros entre les comptes d'épargne réglementés de bpost banque dont vous êtes (co-)titulaire, sans perte de la prime de fidélité constituée.
- Les retraits sont imputés aux versements dont la période de constitution de prime est la moins avancée. Les renouvellements de période de fidélité sont considérés comme des versements pour l'application de la règle.

**C. Modalités des retraits en espèces aux guichets de bpost**

Sans préjudice de l'article 2.2 des Conditions particulières du Compte d'Épargne, du Compte d'épargne en ligne, du Compte d'épargne Fidélité, du Compte d'épargne Ritmo et du Compte d'épargne Cocoon, les retraits en espèces au guichet sont limités à maximum 2.500 EUR par jour et par compte. Les retraits en espèces dont le montant est supérieur à 2.500 EUR sont subordonnés à un préavis de trois jours ouvrables bancaires<sup>9</sup>. Au terme du préavis, le montant demandé est disponible pendant cinq jours ouvrables bancaires<sup>9</sup> dans le bureau de poste dans lequel la demande a été introduite.

**D. Plafonds fiscaux pour l'exonération du précompte mobilier sur les comptes d'épargne réglementés**

980 euros pour 2022 (déclaration fiscale 2023).

Pour les comptes d'épargne ouverts aux noms de deux conjoints ou cohabitants légaux, ce montant est doublé (soit 1960 euros).

## 3. Extraits de compte

	b.comfort	b.compact	b.young 11-17 ans	b.young 18-24 ans	Compte Postcheque	Service bancaire de base	Compte d'Épargne ; Compte d'Épargne Fidélité ; Compte d'Épargne Ritmo ; Compte d'Épargne en ligne ; Compte d'Épargne Cocoon
--	-----------	-----------	----------------------	----------------------	----------------------	--------------------------------	---

### 3.1 Envoi des extraits de compte par courrier postal (frais de port par enveloppe)

Journalier	1,80 EUR	—	—	—	1,80 EUR	—	1,80 EUR
Hebdomadaire	1,80 EUR	—	—	—	1,80 EUR	—	1,80 EUR
Tous les quinze jours	1,80 EUR	—	—	—	1,80 EUR	0,00 EUR	1,80 EUR
Mensuel	1,80 EUR	—	—	—	1,80 EUR	—	1,80 EUR
Exception : gratuit à partir de 70 ans (dès le 1 <sup>er</sup> janvier suivant les 70 ans) une fois par mois	—	—	—	—	√	—	√
Exception : représentant légal : sur demande et uniquement une fois par mois	—	—	1,80 EUR	—	—	—	—

### 3.2 Extraits de compte par SELFbanking / PCbanking / MOBILEbanking

Mise à disposition	√	√	√	√	√	√	√
Frais d'envoi postal après 96 jours sans impression ou téléchargement (Sendback)	1,27 EUR	—	—	—	1,27 EUR	1,27 EUR	1,27 EUR
Frais d'envoi postal après 6 mois sans impression ou téléchargement (Sendback)	—	1,27 EUR	1,27 EUR	1,27 EUR	—	—	—

## 4. Virements transfrontaliers

	Prix et/ou info		Prix et/ou info
<h3>4.1 Virements SEPA<sup>5</sup></h3> <p><b>Définition</b></p> <p>Les virements SEPA<sup>5</sup> sont des ordres de paiement répondant aux conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Virement libellé en EUR</li> <li>• En provenance ou à destination d'un pays membre de la zone SEPA<sup>5</sup></li> <li>• Mention du nom et de l'adresse du bénéficiaire</li> <li>• Mention des codes IBAN et BIC corrects du bénéficiaire</li> <li>• Frais partagés (SHARED), c'est-à-dire que seuls les frais facturés par bpost banque sont à la charge du client</li> </ul>			
<b>Frais</b>	Voir § 1.2.	<p><b>Frais concernant les virements sortants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais fixes en cas de SHA 20,00 EUR<sup>6</sup></li> <li>+ frais en cas de OUR (pour couvrir les frais des correspondants) 10,00 EUR<sup>6</sup></li> <li>+ frais variables sur le total <ul style="list-style-type: none"> <li>0,01 EUR – 2.500,00 EUR 0,00%<sup>6</sup></li> <li>2.500,01 EUR – 25.000,00 EUR 0,20%<sup>6</sup></li> <li>25.000,01 EUR - ... 0,10%<sup>6</sup></li> </ul> </li> <li>• Avec frais maximum par opération 150 EUR<sup>6</sup></li> </ul>	
<h3>4.2 Autres virements transfrontaliers</h3> <p><b>Définition</b></p> <p>Les autres virements transfrontaliers sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• des virements transfrontaliers ne répondant pas à l'une ou à plusieurs conditions SEPA et tous les autres virements internationaux.</li> <li>• des virements non transfrontaliers libellés dans une autre monnaie que l'EUR</li> </ul> <p>La comptabilisation des frais d'un virement international dépend du choix effectué au moment de l'initialisation du paiement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• « OUR » = coûts supportés par le donneur d'ordre</li> <li>• « SHA » = coûts partagés, c'est-à-dire que seuls les frais facturés par bpost banque sont à la charge du donneur d'ordre</li> <li>• « BEN » = pas de coûts pour le donneur d'ordre, c'est-à-dire que tous les coûts sont supportés par le bénéficiaire. Les frais sont déduits du montant transféré.</li> </ul>			<p><b>Frais concernant les virements entrants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transaction d'un montant inférieur ou égal à 12.500,00 EUR 5,00 EUR<sup>6</sup></li> <li>• Transaction d'un montant supérieur à 12.500,00 EUR 10,00 EUR<sup>6</sup></li> </ul> <p><b>Frais complémentaires et cours de change pour des virements en devise étrangère</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours de change Cours de change de référence du marché interbancaire (Bloomberg) (ce cours de change peut fluctuer constamment)</li> <li>• Marge sur le cours de change 2,5%</li> </ul>
		<p><b>Date valeur</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Débit Date d'exécution</li> <li>• Crédit Jour de la réception des fonds chez bpost banque</li> </ul>	
		<p><b>Procédure de réclamation</b></p> <p>Ecrire à bpost - 1100 Bruxelles.</p> <p>Si vous n'êtes pas satisfait de la solution proposée, veuillez communiquer votre plainte par écrit au Service Customer Services de bpost banque - rue du Marquis 1 boîte 2, 1000 Bruxelles.</p> <p>Dernier recours : Service de médiation des services financiers, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8, bte 2 1000 Bruxelles, e-mail : Ombudsman@Ombudsfin.be</p>	

Prix et/ou info

### 4.3 Opérations internationales par carte

#### Carte de débit

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements et retraits d'espèces en EUR dans la zone SEPA<sup>5</sup></li> </ul>  | Voir § 1.2.  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retraits d'espèces dans la zone SEPA<sup>5</sup> dans une autre monnaie que l'EUR ou hors de la zone SEPA<sup>5</sup></li> </ul> | 4,00 EUR <sup>6</sup> + 0,40 % <sup>6</sup> frais de traitement + 1,50% marge de fluctuation sur le montant, si applicable |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements dans la zone SEPA<sup>5</sup> dans une autre monnaie que l'EUR ou hors de la zone SEPA<sup>5</sup></li> </ul>          | 0,60 EUR <sup>6</sup> + 0,40 % <sup>6</sup> frais de traitement + 1,50% marge de fluctuation sur le montant, si applicable |

#### Carte de crédit Mastercard Classic (deferred debit)

- |  |                  |
|--|------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retraits d'espèces dans une autre monnaie auprès de banques affiliées à Mastercard et/ou aux distributeurs automatiques acceptant Mastercard</li> </ul> | 5,50 EUR         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements (max. = limite d'utilisation moins les retraits et paiements effectués)</li> </ul>  | 0,00 EUR         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marge sur change pour opérations en devises étrangères : un supplément cours de change est pris en compte au moment de la conversion en EUR</li> </ul>  | 1,9 % du montant |

#### Carte de crédit Mastercard<sup>12</sup> (revolving)

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Retraits d'espèces dans une autre monnaie auprès de banques affiliées à Mastercard et/ou aux distributeurs automatiques acceptant Mastercard</li> </ul> | 6,50 EUR                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paiements (max. = limite d'utilisation moins les retraits et paiements effectués)</li> </ul>  | 0,00 EUR                                   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Transferts d'argent par l'utilisateur</li> </ul>  | 1 % frais de traitement avec min. 4,50 EUR |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Marge sur change pour opérations en devises étrangères : un supplément cours de change est pris en compte au moment de la conversion en EUR</li> </ul>  | 2,5 % du montant                           |

Prix et/ou info

## 5. Heure limite de réception chez bpost banque

Pour l'exécution de virements sortants (aussi bien vers un autre compte de bpost banque que vers un compte d'une autre banque) et débit avec date valeur (D)

Pour les paiements entrants et crédit avec date valeur (D)

Prix et/ou info
16.00 h
16.00 h

Les virements introduits après l'heure limite concernée seront traités le jour bancaire ouvrable<sup>9</sup> suivant.  
Pas d'application pour les virements instantanés<sup>13</sup> qui sont exécutés quasi immédiatement (24h/24 et 7 j/7)

Sous réserve de bon fonctionnement du système de paiement.

## 6. Dépôts-titres

La Banque accepte les valeurs commercialisées par bpost banque, les Bons d'Etat et les titres (Bons de Caisse, Sicav et produit structuré) émis par les banques belges du groupe BNP Paribas Fortis

Prix et/ou info	
Droits de dossier	0,00 EUR <sup>6</sup>
Droits de garde	0,00 EUR <sup>6</sup>

Un relevé du Dépôt-titres sera envoyé gratuitement 4 fois par an.

## 7. Opérations sur valeurs

Encaissement, paiement, vente ou rachat de valeurs mobilières

- Non commercialisées par bpost banque et non réinvesties auprès de la Banque
- Non commercialisées par bpost banque et réinvesties auprès de la Banque

Prix et/ou info
Frais du correspondant + 25 EUR/code ISIN
Frais du correspondant

Frais de courtage :

- Bon d'Etat
  - échéance < 1 an
  - échéance > 1 an et Montant ≤ 125.000,00 EUR
  - échéance > 1 an et Montant > 125.000,00 EUR
- Obligation structurée - En cours de vie
- Instrument dérivé - En cours de vie
- Sicav ouverte

0,30 %
0,50 %
0,30 %
1,00 %
1,00 %
néant

Taxe sur opérations de bourse :

- Bon d'Etat
- Obligation structurée
- Instrument dérivé
- Sicav ouverte

0,12% (max 1.300 EUR)
0,12% (max 1.300 EUR)
0,35% (max 1.600 EUR)
1,32% (max 4.000 EUR)

bpost banque, en sa qualité de distributeur, reçoit, en plus des rémunérations de ses clients, les rémunérations suivantes:

- pour la distribution de SICAVs : de la part du gestionnaire de l'organisme de placement collectif, un pourcentage de la commission de gestion que bpost banque paie à ce gestionnaire pour la SICAV concernée, sous la forme de rétrocession. Ce pourcentage est déterminé par SICAV et se situe entre 45% et 75% de la commission de gestion.
- pour la distribution de produits structurés : de la part de l'émetteur, une commission annuelle et récurrente de maximum 1% de la valeur nominale
- pour la distribution de Bons d'Etat : de la part de l'Etat Belge, par Bon d'Etat émis, une commission de placement est calculée sur base du montant placé par le client. La commission est déterminée par l'Administration Générale de la Trésorerie et se situe en général entre 0,75% et 1,35%.
- pour la distribution en général : de la part des émetteurs des différents produits d'investissement que bpost banque offre à ses clients, bpost banque et bpost et leurs collaborateurs peuvent bénéficier de formations et séminaires afin d'accroître la qualité de leurs services au client pour les produits concernés.

bpost banque peut octroyer des commissions à bpost, SA de droit public, en rétribution des prestations de services que bpost effectue dans le cadre de la commercialisation de ces produits.

Des informations complémentaires concernant ces rémunérations sont disponibles sur demande adressée à Postinfo. Cette demande peut être effectuée par téléphone au numéro 022/012345 ou via le site web [www.bpostbanque.be](http://www.bpostbanque.be).

## 8. Opérations à distance

	Prix et/ou info
<b>8.1 PCbanking et/ou MOBILEbanking avec service (y compris fonction de paiement)</b>	
Compris :	1 abonnement avec service, y compris fonction de paiement et 1 lecteur de carte
Frais annuels (si non compris dans le paquet)	8,00 EUR <sup>6</sup>
Lecteur de carte supplémentaire	25,00 EUR <sup>6</sup>
Connexion à Internet	À charge du client

## 9. Divers

	Prix et/ou info
<b>9.1 Service bancaire de base (régé par le Code de droit économique, Livre VII, titre 2, chapitre 8)</b>	
<b>Le paquet de base comprend :</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenue d'un compte: 1 compte à vue ;</li> <li>• 36 opérations manuelles de retrait par an (retraits d'espèces en EUR aux guichets de bpost<sup>7</sup> en Belgique et/ou virements papier en EUR). En cas d'ouverture/clôture du Compte bancaire de Base dans le cours de l'année, ces 36 opérations sont calculées pro rata en tenant compte de 3 opérations par mois ;</li> <li>• 1 carte de débit compris ;</li> <li>• Abonnement PC-/MOBILEbanking compris ;</li> <li>• Domiciliations européennes (SEPA<sup>5</sup>) ; ordres permanents</li> </ul>	
<b>Redevance annuelle</b>	15,76 EUR <sup>14</sup>
<b>Opérations manuelles supplémentaires</b> (hors paquet de base)	2,00 EUR <sup>6</sup>
<b>Retraits d'espèces</b> à d'autres distributeurs que ceux du réseau de bpost en Belgique	0,50 EUR <sup>6</sup>
<b>Autres opérations et services</b> (pour autant qu'ils soient accessibles ou autorisés)	Voir § 1.2.
<b>9.2 Commande de documents<sup>6</sup></b>	
<b>Formulaires de virement imprimés par 3 pièces sur A4</b>	
• 12 virements	2,00 EUR
• 100 virements	4,00 EUR

La commande de formulaires de virement n'est pas possible pour le compte b.compact

	Prix et/ou info
<b>9.3 Dossiers successions<sup>6</sup></b>	
Frais de dossiers :	
• Total en fonds bloqués <2.500 EUR	50,00 EUR <sup>4</sup> /an
• Total en fonds bloqués ≥ 2.500 EUR	150,00 EUR <sup>4</sup> /an
<b>9.4 Dossiers de saisie arrêté<sup>6</sup></b>	
Conservatoire ou exécution	50,00 EUR
<b>9.5 Frais de recherche - duplicata de documents<sup>6</sup></b>	
Duplicatas des extraits de compte à vue et de comptes d'épargne, endéans les 12 mois après émission	6,00 EUR/demande avec un max. de 250 EUR
Duplicatas des extraits du compte à vue et de comptes d'épargne de plus de 12 mois après émission	6,00 EUR/extrait avec un max. de 250 EUR
Titres (confection d'une image électronique et impression de la transaction)	4,00 EUR/unité
Relevés (impression de toutes les transactions relatives à un compte à vue, disponibles jusqu'à 10 ans dans le passé)	
• Par mois de l'année en cours et précédente	2,00 EUR
• Par mois antérieur à l'année précédente	6,00 EUR
Attestation de confirmation de paiement	5,00 EUR/unité

	Prix et/ou info
<b>9.6 Frais de relevé d'identité bancaire et toutes les autres attestations<sup>6</sup></b>	
	15,00 EUR
<b>9.7 Dossier solde négatif irrégulier<sup>6</sup></b>	
Frais uniques à l'ouverture d'un dossier	20,00 €
<b>9.8 Frais garantie locative</b>	
Compte d'épargne garantie locative (versement en une seule fois)	0,00 EUR
Service garantie locative (loi du 25.04.2007 – Garantie locative avec reconstitution)	
• Frais de dossier	250,00 EUR
• Frais de modification	50,00 EUR

## 10. Crédits hypothécaires

Le prospectus rendu obligatoire par l'A.R. du 4 août 1992 relatif au crédit hypothécaire est disponible dans les bureaux de poste participant à la distribution de ce produit. La liste de ces bureaux peut être demandée via votre bureau de poste habituel ou via [www.bpostbanque.be](http://www.bpostbanque.be).

## 11. Crédit à la consommation

	Montant (exemple)	Durée (exemple) <sup>15</sup>	TAE <sup>16</sup>	Taux débiteur	Remboursement mensuel
<b>11.1 Prêt à tempérament</b>					
<b>Car Plan - Nouveau véhicule (ou occasion de moins de 3 ans)<sup>16</sup></b>					
• 5.001 à 50.000 EUR	5.001 EUR	36 mois	1,99 %	1,99 %	143,18 EUR
	10.000 EUR	48 mois	1,99 %	1,99 %	216,82 EUR
	15.000 EUR	60 mois	1,99 %	1,99 %	262,73 EUR
<b>Car Plan - Véhicule d'occasion (de plus de 3 ans)<sup>16</sup></b>					
• 5.001 à 50.000 EUR	5.001 EUR	36 mois	4,99 %	4,99 %	149,61 EUR
	10.000 EUR	48 mois	4,99 %	4,99 %	229,74 EUR
	15.000 EUR	60 mois	4,99 %	4,99 %	282,24 EUR
<b>Reno Plan - Prêt rénovation</b>					
• 5.001 à 50.000 EUR	5.001 EUR	36 mois	2,99 %	2,99 %	145,32 EUR
	10.000 EUR	48 mois	2,99 %	2,99 %	221,12 EUR
	15.000 EUR	60 mois	2,99 %	2,99 %	269,19 EUR
<b>Energy Plan - Prêt énergie</b>					
• 5.001 à 50.000 EUR	5.001 EUR	36 mois	1,59 %	1,59 %	142,32 EUR
	10.000 EUR	48 mois	1,59 %	1,59 %	215,11 EUR
	15.000 EUR	60 mois	1,59 %	1,59 %	260,15 EUR
<b>Budget Plan - Prêt personnel</b>					
• 2.501 à 5.000 EUR	2.501 EUR	24 mois	7,99 %	9,99 %	112,78 EUR
• 5.001 à 50.000 EUR	10.000 EUR	48 mois	4,90 %	4,90 %	229,36 EUR
	15.000 EUR	60 mois	5,95 %	5,95 %	288,55 EUR

Les prêts à tempérament sont réalisés auprès des bureaux principaux. Vous pouvez en obtenir la liste et l'adresse ainsi que des renseignements complémentaires et/ou personnalisés auprès de votre bureau de poste ou Postinfo 022/012345, ou encore sur Internet : <http://www.bpostbanque.be> ou <http://www.bpost.be>.

Les tarifs sont donnés à titre indicatif. Des tarifs actualisés peuvent être obtenus sur simple demande dans tous les bureaux de poste.

	Montant (exemple)	Durée (exemple)	TAEG	Taux débiteur	Remboursement mensuel
--	-------------------	-----------------	------	---------------	-----------------------

## 11.2 Facilité de découvert remboursable dans un délai de 3 mois

**Facilité de caisse ouvert avant le 22.05.2017**  
(taux valable à partir du 01.06.2021)

**L'ouverture d'une facilité de caisse n'est actuellement plus permise par la banque.**

500 EUR	3 mois	9,50%	9,50%	—
---------	--------	-------	-------	---

	Montant (exemple)	Durée (exemple)	TAEG	Taux débiteur variable	Remboursement mensuel
--	-------------------	-----------------	------	------------------------	-----------------------

## 11.3 Ouverture de crédit liée à une carte

**MasterCard<sup>12</sup> revolving**  
(taux valable à partir du 01.06.2021)

Entre 1.250 EUR et 5.000 EUR	Indéterminée	11,50 %	9,08 %	5,6 % du solde restant dû
------------------------------	--------------	---------	--------	---------------------------

<sup>1</sup> 39,65 EUR non soumis à la TVA + 14,35 EUR TVA incluse (opérations de paiement et de réception)

<sup>2</sup> 24,53 EUR non soumis à la TVA + 3,47 EUR TVA incluse (opérations de paiement et de réception)

<sup>3</sup> 12,27 EUR non soumis à la TVA + 1,73 EUR TVA incluse (opérations de paiement et de réception)

<sup>4</sup> Coût calculé par dossier, pour une période initiée de 12 mois. Les frais de dossier sont débités annuellement.

<sup>5</sup> SEPA = Single Euro Payments Area = espace unique de paiement en euro. Pays de la zone SEPA : les pays de l'EEE + la Suisse + Monaco. Les pays de l'EEE : la Norvège, l'Islande, le Liechtenstein et + les pays de l'UE. L'UE : 19 Etats ayant adopté l'Euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Slovaquie, Portugal, Chypre, Malte, Estonie, Lettonie, Lituanie et Croatie), plus les 9 autres états (Danemark, Royaume-Uni, Suède, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie) plus certains territoires d'Outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Açores, Madère, Mayotte, Saint Pierre, Miquelon et les Canaries) Monnaie : EUR. Pour une définition complète : Voir chapitre 4 Paiements internationaux

<sup>6</sup> TVA 21% incluse.

<sup>7</sup> Modalités des retraits en espèces aux guichets de bpost : Les retraits d'espèces au guichet sont limités à maximum 2.500 EUR par jour et par compte. Les retraits d'espèces dont le montant est supérieur à 2.500 EUR sont subordonnés à un préavis de trois jours ouvrables bancaires<sup>9</sup>. Au terme du préavis, le montant demandé est disponible pendant cinq jours ouvrables bancaires<sup>9</sup> dans le bureau de poste dans lequel la demande a été introduite

<sup>8</sup> TVA 21% incluse. Non applicable au compte b.compact.

<sup>9</sup> Jour bancaire ouvrable = chaque jour calendrier, sauf le samedi, le dimanche, les jours fériés et jours de fermeture bancaire.

<sup>10</sup> Compte Postcheque comprenant un paquet de base de 24 opérations manuelles par an : retraits d'espèces aux guichets de bpost<sup>7</sup> en Belgique et/ou de virements papier. En cas d'ouverture, clôture ou modification du Compte Postcheque dans le cours de l'année, ces 24 opérations sont calculées pro rata en tenant compte de 2 opérations par mois.

<sup>11</sup> bpost banque sa, rue du Marquis 1 boîte 2, B-1000 Bruxelles, agréée sous le n° FSMA 16.290 A, intervient comme agent d'assurances lié d'AG Insurance sa, Bd. E. Jacqmain 53, B-1000 Bruxelles. Les produits d'AG Insurance qui vous sont proposés, sont commercialisés via les canaux de distribution de bpost sa de droit public, siège social Boulevard Anspach 1, B-1000 Bruxelles, agréé comme intermédiaire d'assurances sous le n° FSMA 25.275 cA-cB.

<sup>12</sup> Buy Way SA : prêteur / bpost banque : courtier de crédit

<sup>13</sup> Les virements instantanés (en EUR) sont exécutés immédiatement. Les fonds sont donc à disposition du bénéficiaire en quelques secondes. Ils sont exécutés 24h/24 et 7j/7 uniquement entre les banques européennes participantes. Les virements instantanés peuvent être exécutés sur tous les canaux de bpost banque compatibles aux opérations de banque en ligne dotés de cette fonctionnalité. Consultez la liste des fonctionnalités de ces services sur le site Internet de la Banque.

<sup>14</sup> 11,86 EUR non soumis à la TVA + 3,90 EUR TVA incluse (opérations de paiement et de réception)

<sup>15</sup> La durée maximale des prêts à tempérament est fixée par la loi et est fonction du montant emprunté.

<sup>16</sup> Véhicule : voitures, motos, mobilhomes

<sup>17</sup> Chaque année, la banque communique au client un aperçu des frais imputés pour les services liés au compte à vue et des intérêts appliqués (« relevé des frais »). La communication du relevé des frais aux clients ayant un abonnement PCbanking et/ou MOBILEbanking passe par ces canaux.

<sup>18</sup> 13,22 EUR non soumis à la TVA + 4,78 EUR TVA incluse (opérations de paiement et de réception)

Des informations complémentaires et/ou personnalisées concernant les crédits peuvent être obtenues aux guichets de bpost ou au numéro de téléphone de Postinfo 022/012345.

bpost banque sa a choisi de soumettre ses opérations de paiement et de réception à la TVA. Dans les cas où le taux de TVA de 21% s'applique, la TVA est comprise il est fait référence à une note de bas de page.

bpost est agent en services bancaires et d'investissement (FSMA 25.275 cA-cB), intermédiaire de crédit pour bpost banque S.A, rue du Marquis 1 boîte 2, 1000 Bruxelles, TVA BE 0456.038.471  
RPM Bruxelles, BIC BPOTBEB1 IBAN BE49 0000 0007 5071